

Marignane

Marignane, ville pôle de centralité de la Métropole Aix-Marseille Provence, est d'abord connue pour son aéroport international et ses activités économiques aéronautiques.

En général, on connaît moins la très grande diversité de milieux naturels qui caractérisent son territoire.

En effet, le promeneur peut, sur quelques kilomètres, passer d'une colline calcaire à affleurements géologiques à dinosaures, couronnée par un oppidum celto-ligure, (la Colline Notre Dame-de-Pitié aménagée en ZAPEF : Zone d'Accueil au Public en Forêt) à la plus grande lagune méditerranéenne d'Europe, l'étang de Berre, en suivant au fil de l'eau de son fleuve côtier, la Cadière, puis l'étang de Bolmon et les marais de la Palun.

Ces différents milieux secs ou humides, alternativement inondés ou exondés, plus ou moins salés, induisent une très grande diversité paysagère. Chacun de ces paysages est peuplé par des espèces animales et végétales caractéristiques, aboutissant au final à une vie sauvage particulièrement riche et diversifiées.

De nombreux cheminements piétonniers et cyclistes (VTT), rendent ce patrimoine facilement accessible au public. Le nouveau sentier péri-urbain, le GR 2013[®] parcourt Marignane sur 14 kilomètres avec une découverte numérique (toutes les informations sur <https://marignane-baladesnumeriques.fr/>).

Ce circuit "Au fil de l'eau" appréhende quatre milieux :

- Berges d'une lagune méditerranéenne, l'étang de Bolmon.
- Parc paysager, la base des sports et des loisirs avec des espèces vivaces adaptées au climat sec méditerranéen.
- Canal historique de jonction de Marseille au Rhône (le canal du Rove) avec temps de contemplation à "l'Aire des Cygnes".
- Ripsisylve le long d'un fleuve côtier, la Cadière.

C'est une promenade, pédestre, avec une variante plus longue à vélo, labellisée par Provence Tourisme "Bouches-du-Rhône en paysages".



MARIGNANE
AU FIL DE L'EAU

ENTRE ÉTANG, CANAL ET RIVIÈRE

BOUCHES-DU-RHÔNE
EN PAYSAGES



Cours Mirabeau • 13700 Marignane • Tél. : 04 42 31 12 97
www.tourisme-marignane.com



PROVENCE TOURISME
13 rue Roux de Brignoles 13006 Marseille
Tél. +33 (0)4 91 13 84 13
e-mail info@myprovence.fr
web www.myprovence.fr



PROVENCE
TOURISME

Le début du parcours  est commun au circuit à pied  (3,5 km) et à vélo  (5 km).

 Repères    Points d'inérêts

- A** Du parking du stade du Bolmon, suivre le cheminement pour piétons et cyclistes, délimité par une petite barrière en bois (pas de balisage spécial sinon des balises rouges et jaunes du GR®2013).
- 1** A la "pointe du ruisseau", bancs, jeux d'enfants, vue sur l'étang et au loin sur le lido du Jaï...
- 2** "Village des pêcheurs": de nombreuses cabanes végétales puis en dur ont été édifiées au bord de l'étang de Bolmon jusque dans les années cinquante : cabanes de pêcheurs, de chasseurs et de villégiature.
- 3** "Base des sports et des loisirs": lieu de détente avec skate park, nombreux jeux pour enfants, (tyroliennes, toboggans...); beau belvédère; cheminement piétonnier avec explications des noms de plantes.
- 4** Au bord du "Canal du Rove". Aire de contemplation des cygnes : de nombreuses informations vous seront données sur ces animaux familiers des lieux. De l'autre côté de la berge, vous pouvez voir la zone humide des Paluns.
- B** Au niveau du club d'aviron, une passerelle permet de traverser le canal du Rove et d'accéder à la zone humide des Paluns-Patafloux-Barlatier (beau sentier).
- 5** Le canal de Marseille au Rhône a été construit au début du XX^{ème} siècle et a fonctionné jusqu'en 1963, date à laquelle a eu lieu l'éboulement du tunnel du Rove qui a rendu impossible la circulation des bateaux.
- C** Pour le parcours piétons, au niveau d'un gymnase, tourner à gauche, "piste du Bief l'" puis suivre le sentier qui longe la rivière Cadière. Pour un parcours à vélo, continuer sur la piste cyclable.
- 6** "Rivière Cadière" qui prend sa source à 14 km (Infernet). Vous y observez une ripisylve, c'est-à-dire des arbres de bord de rivière. Au pont, à 100 mètres en rive droite en amont, se trouve un superbe tilleul. 
- 7** Faire un détour pour voir le "Parc Ferrage" d'une superficie de 3,5 hectares. Grande diversité des essences végétales. Pelouses, massifs fleuris et nombreux arbres.
- D** Quitter la piste cyclable en tournant à gauche au niveau du groupe scolaire "Henri Fabre".
- 8** Chemin des "Cassaires" (chasseurs), impasse non goudronnée de 200 mètres avec des cabanons et des bastides au bord de l'étang de Bolmon.

